



INFORMATION SUR NOS ACTIONS DE LUTTE CONTRE LES INFECTIONS NOSOCOMIALES

ROLE DU CLIN ET DE L'EOH :

Le Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (C.L.I.N.) est l'instance de l'établissement qui réunit l'ensemble des professionnels concernés par l'hygiène. Ce comité est chargé d'établir un rapport d'activité et un programme d'actions annuels, de coordonner les actions de prévention et de surveillance des infections nosocomiales, de valider les protocoles d'hygiène et les besoins en formation.

Son action est relayée sur le terrain par l'Equipe Opérationnelle d'Hygiène (E.O.H.) qui rassemble des professionnels spécialisés dans la lutte contre les infections nosocomiales. Cette équipe est chargée de l'élaboration et du suivi des protocoles d'hygiène, de la réalisation de formations, d'investigation en cas d'alerte.

DIFFUSION DU SCORE AGREGE : UN LABEL DE QUALITE

Chaque établissement de santé doit établir annuellement un bilan standardisé des activités de lutte contre les infections nosocomiales selon un modèle défini par un texte réglementaire. Ce document décrit en détail la manière dont la lutte contre les infections nosocomiales est organisée dans l'établissement. Ce bilan d'activité est public. Il peut être consulté sur simple demande par tous. Toutefois ce document assez complexe ne permet d'avoir une idée de la situation d'un établissement que pour les spécialistes avertis. Un groupe d'experts constitué par le ministère a déterminé 31 critères du bilan standardisé comme les plus importants. Un nombre de points a été affecté à chacun des critères selon leur importance. L'addition de tous ces critères permet de construire un Indicateur Composite des Activités de Lutte contre les Infections Nosocomiales : l'ICALIN. La compilation de cet ICALIN avec 3 autres indicateurs (volume utilisé de solution pour l'antisepsie des mains, surveillance des infections des sites opératoires et bon usage des antibiotiques) permet d'obtenir un score agrégé sur 100 points avec un classement des établissements de même catégorie selon 5 classes.

ICALIN (indicateur activités de lutte contre les infections nosocomiales)	Classe A
ICSHA (indicateur volume utilisé de solutions hydro-alcoolique)	Classe B
SURVISO (indicateur surveillance des infections des sites opératoires)	10/10
ICATB (indicateur de bon usage des antibiotiques)	Classe A

POLE HOSPITALIER MUTUALISTE DE ST NAZAIRE

SCORE AGREGE 2008 : 83.51 sur 100 points

CLASSE : B

Limites des classes des Centres Hospitaliers de moins de 300 lits :

- Classe A : de 84.65 à 100 points
- Classe B : de 70.05 à 84.65 points
- Classe C : de 46.06 à 70.05 points
- Classe D : de 28.32 à 46.06 points
- Classe E : de 0 à 28.32 points